

## **ÉTUDES DE SUIVI**

**Un comité consultatif sera formé en 2006, avant les travaux préliminaires.**

**Northland entreprend actuellement l'organisation de ce comité en vue des étapes de développement et de construction. Ce comité sera formé du gérant de construction, le directeur des communications et relations publiques, de représentants des municipalités, de GE, de Genivar-Blattner et d'autres associés du projet. Le Comité prendra connaissance et discutera de tous les aspects du parc éolien, tels que le choix de fournisseurs locaux, l'impact de la construction sur la localité, les plaintes, etc. Un comité consultatif formé de Northland Power et des municipalités demeurera en place suivant la construction et la mise en œuvre du parc éolien. Les résultats des études de suivi seront soumis à ce Comité, qui pourra les rendre disponibles.**